

COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 Février, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 13/02/2025 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Mme le Maire.

Date d'affichage	13/02/2025
Date de convocation	13/02/2025
Nombre de Conseillers :	
- En exercice :	13
- Présents :	13
- Pouvoirs :	01
- Votants :	14
Votes exprimés :	
- Pour :	14
- Contre :	0
- Abstention :	0

	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
S. LACHIZE-PICCINO	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		I. SANTOS-CANTERO	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N. AUBRUN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		A. GUILLEMIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
S. GAYRAUD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		C. PINTI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. CHATEL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		P-Y. GENS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
R. NOVEL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		L. PUJOS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. DELAHAYE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		F. MARTIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
I. BOUVET	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		N. DURAND	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. PREVOST	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Secrétaire de séance : Mme Régine NOVEL

OBJET : MODIFICATION DES CONDITIONS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES**Considérant :**

- ✚ La nécessité de redéfinir les conditions de location de la salle des fêtes et des autres salles communales,
- ✚ La désignation de Mme Valérie Kersten comme responsable de la gestion des clés et des états des lieux d'entrée et de sortie (avec la possibilité pour un élu de prendre le relais en son absence),
- ✚ La modification des conditions de location de la 2^{ème} partie de la salle des fêtes, qui ne pourra désormais être louée qu'en complément de la 1^{ère} partie (vitrée) pour des raisons de chauffage sur les périodes du 15/11 N au 15/02 N+1.
- ✚ La modification du règlement intérieur
 - En intégrant le passage de la gestion en régie à une gestion assurée par la trésorerie d'Oyonnax,
 - Les nouvelles conditions de location des salles

Madame le Maire rappelle que :

- ✚ Les tarifs de location sont inchangés mais restent révisables en cas de nécessité.
- ✚ Les associations de Brens
 - Sont prioritaires
 - Bénéficient de prêts gratuits des salles, sous réserve de disponibilité.
 - Peuvent louer les salles associatives (hors salle polyvalente) pour un forfait annuel de 230 € (incluant 2 créneaux maximum). Des créneaux supplémentaires peuvent être ajoutés pour 80€/an le créneau, en réponse aux besoins exprimés.
- ✚ Qu'aucune location ne sera possible pour les particuliers entre le 15 Novembre et le 15 Février, à l'exception des jours de Noël et du jour de l'An.
- ✚ Que la gratuité s'applique également
 - Aux conférences gratuites organisées en demi-journée ou en soirée en semaine.
 - Aux réunions se tenant en demi-journée en semaine.

Locataires	Salle Associative (algeco-école)			Salle des Fêtes	
	A la journée	Au week-end	2 créneaux à l'année	Grande salle nord	Salle des fêtes en totalité
Particuliers extérieur à Brens				380.00€	660.00€
Particuliers habitants de Brens				300.00€	500.00€
Associations extérieures à Brens	80.00€	150.00€		300.00€	500.00€
Associations de Brens	Gratuite		230.00€ + créneau supplémentaire : 80€	280.00€	450.00€

Forfait chauffage (du 15/10/n au 15/04/n+1)	○	1 salle : 60 €	○	2 salles 150 €
---	---	----------------	---	----------------

Ainsi fait et délibéré.

Brens le 20/02/2025
Madame Le Maire.

